La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président

MONSIEUR PIERRICK COURBON
DEPUTE DE LA LOIRE
Permanence parlementaire
2 rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT-ETIENNE

pierrick.courbon@assemblee-nationale.fr

Nos réf. : S2410-05525

Le Conseil régional, le 24 octobre 2024

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 21 octobre, vous interrogez la Région sur les mesures mises en place en matière de transports à la suite des intempéries qui ont durement frappé notre région et particulièrement la ligne TER Saint-Etienne – Lyon ainsi que l'autoroute A47.

La Région est pleinement mobilisée avec l'ensemble des partenaires concernés pour apporter une réponse la plus adaptée possible aux besoins de nos concitoyens.

S'agissant de la ligne ferroviaire Saint-Etienne – Givors – Lyon, un comité de coordination sous l'égide de l'Etat a été mis en place à la suite de la demande conjointe de la Région et de SNCF Voyageurs. Il réunit les principaux acteurs : services de l'Etat, Région, Saint-Etienne Métropole, la commune de Givors, SNCF réseau, SNCF Voyageurs, et SYTRAL Mobilités pour suivre la situation quotidiennement en vue d'adapter au mieux les dispositifs aux usagers.

La situation est évidemment évolutive et les informations que je vous transmets correspondent à la situation du mardi 22 octobre milieu de journée.

Les diagnostics concernant l'infrastructure et les systèmes de signalisation, dont beaucoup ont été inondés, sont en cours de finalisation. La planification des travaux de remise en état est en cours également. Sur cette base, le calendrier de reprise (partielle, sur une voie, sur deux voies…) devrait être fourni par SNCF Réseau très rapidement.

Les trains circulent à nouveau entre Lyon Part Dieu, Lyon Perrache et Givors, à raison d'un sur deux (50 % de l'offre normale). C'est-à-dire au total, deux par heure et par sens en heure de pointe. Le système de voies à Givors ne permet pas de mettre plus de trains en place en raison des manœuvres de retournement.

Depuis mardi 22 octobre matin, de 5 à 10 cars partent toutes les heures de Saint-Etienne vers Givors le matin et de Givors vers Saint-Etienne en fin d'après-midi et en soirée. La grille horaire est disponible sur le site SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A compter du 24 octobre, une rotation supplémentaire sera ajoutée entre Saint-Etienne (départ 8h20) et Givors.

La question de la sécurité des voyageurs est également prise en compte avec la plus grande attention. La police ferroviaire est présente le matin à Saint-Etienne et le matin ainsi que le soir à Givors pour s'assurer que tout se passe bien.

Chaque jour, une réunion est organisée avec tous les partenaires sous l'égide de la préfète déléguée à la sécurité afin de faire le point de la situation et prendre toutes les mesures utiles et possibles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fabrice PANNEKOUCKE